



**ARNAUNÉ D'ORGEIX**  
COMMISSAIRE DE JUSTICE

---

## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

**COMMISSAIRES DE JUSTICE**

Maîtres Guillaume Arnauné, Etienne de Thonel d'Orgeix, Luc Ermet

**TOULOUSE**

22 Boulevard Riquet - 31 000 Toulouse  
T. 05 34 45 16 34 / E. [info@arnaune.com](mailto:info@arnaune.com)

**BEAUZELLE**

500 avenue de Garossos - ZAC de Garossos - 31 700 Beauzelle  
T. 05 61 77 06 56 / E. [info@arnaune.com](mailto:info@arnaune.com)

[www.arnaunedorgeix.com](http://www.arnaunedorgeix.com)

# Sommaire

1	<b>Intersection avenue de Muret/ rue Fieux</b> .....	3
2	<b>Rue Fieux / Première partie</b> .....	6
3	<b>Intersection rue Fieux/ rue Cahuzac</b> .....	10
4	<b>Intersection rue Fieux/ rue Saint-Saëns</b> .....	11
5	<b>Intersection rue Fieux/ voie Verte</b> .....	13
6	<b>Rue Fieux / deuxième partie</b> .....	15
7	<b>Intersection rue Fieux/ rue des Vosges</b> .....	21
8	<b>Intersection rue Fieux/ rue Desbals</b> .....	28

## **L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX ET LE VINGT-SEPT MAI**

### **A LA DEMANDE DE :**

L'ASSOCIATION 2 PIEDS 2 ROUES, dont le locaux sont situés 88 Boulevard De L'embouchure, 31200 TOULOUSE. Prise en la personne de son Président domicilié es-qualité audit siège.

### **Laquelle m'expose CE QUI SUIIT :**

La requérante est une association qui milite sur Toulouse et son agglomération depuis 1981 pour le développement du vélo au quotidien et depuis 2013 pour le développement de la marche en ville.

Que dans le cadre de cette mission, elle a pu observer la réalisation d'importants travaux de voirie au niveau de la rue Fieux à (31100) TOULOUSE.

Elle a pu observer que lors de la réalisation desdits travaux de rénovation de la voirie qu'aucune mesure propice aux piétons et cycliste n'ont été mise en œuvre.

Que par conséquent, elle me requiert à titre probatoire et pour la sauvegarde de ses droits afin que je procède à toute constatation utile.

**Déférant à cette réquisition,**

**Par Maître Etienne de THONEL d'ORGEIX, Commissaire de Justice associé au sein de la SELARL ARNAUNE D'ORGEIX Commissaires de justice associés, y demeurant, 22 boulevard Pierre-Paul Riquet à (31000) TOULOUSE, soussigné,**

Me suis rendu ce jour au Rue Fieux 31100 TOULOUSE, où là étant, et en présence de Monsieur BAIGET Stéphane,

### **J'ai procédé aux constatations suivantes :**

#### **1 Intersection avenue de Muret/ rue Fieux**

Dans le cadre de nos constatations, nous débutons celles-ci à l'intersection entre l'avenue de Muret et la rue Fieux.

Là étant, je constate que la voirie a fait l'objet d'importants travaux avec notamment la présence d'un enrobé bitumineux récent, même chose de part et d'autre avec des trottoirs qui ont été repris, lesquels supportent un enrobé bitumineux récent,.

Au début de la rue Fieux, je constate que sur la partie gauche au niveau de l'aire de stationnement a été positionné et délimité par des bordures bétons empêchant le stationnement à début de la rue.



27/05/2026 11:12:53 - 43.5811656 1.4249519



27/05/2026 11:13:00 - 43.5811656 1.4249519



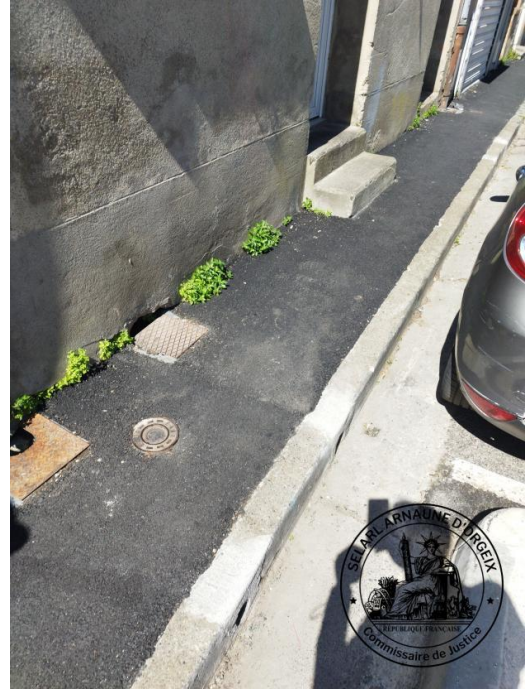
27/05/2026 11:13:06 - 43.5811656 1.4249519



27/05/2026 11:13:13 - 43.58114 1.4249003



27/05/2026 11:14:14 - 43.5812557 1.4249345

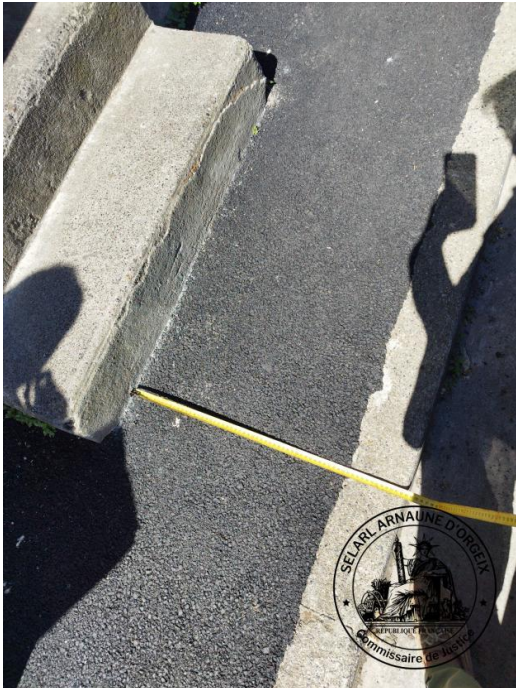


27/05/2026 11:14:18 - 43.5812557 1.4249345

## 2 Rue Fieux / Première partie

Nous nous positionnons toujours sur la rue Fieux au premier bâtiment impair.

Là étant, je constate la présence au niveau du trottoir des différentes marches permettant l'accès à la propriété. Je relève la largeur du trottoir 62 centimètres environ.



27/05/2026 11:14:53 - 43.581217 1.4246584



27/05/2026 11:14:58 - 43.581217 1.4246584

Nous arrivons au niveau de la propriété désignée numéro 4 de la rue.

Là étant, je constate la présence d'un candélabre positionné sur le trottoir. A l'aide d'un mètre à ruban, je relève la largeur du trottoir d'environ 67 centimètres.



27/05/2026 11:15:46 - 43.5812738 1.4245556



27/05/2026 11:16:12 - 43.5812995 1.4244994



27/05/2026 11:16:16 - 43.5812995 1.4244994

Quelques mètres plus loin, je constate la présence d'autre candélabres. Lors de mes constatations je note que plusieurs piétons se croisant sur ces trottoirs sont dans l'obligation de débordés sur la bande de circulation.



27/05/2026 11:17:21



27/05/2026 11:17:28 - 43.5814417 1.4240029



27/05/2026 11:17:42 - 43.5814511 1.4239392

### 3 Intersection rue Fieux/ rue Cahuzac

À l'intersection entre la rue Fieux et la rue Cahuzac, je constate la présence d'un îlot délimité par des blocs de béton ainsi que deux plots qui ont été positionnés avec un marquage blanc. L'ensemble est très récent.



27/05/2026 11:18:01 - 43.5815027 1.423833



27/05/2026 11:18:28 - 43.5815647 1.4235884

À noter également que lors de nos constatations, une importante circulation de véhicules ainsi que de piétons est visible, avec différentes voitures et vélos qui se croisent sur la chaussée.



27/05/2026 11:19:01 - 43.5816607 1.4233002

#### **4 Intersection rue Fieux/ rue Saint-Saëns**

Dans le cadre de nos constatations, nous arrivons à l'intersection entre la rue Fieux et la rue Saint-Saëns.

Là étant je constate à cette intersection la présence sur la rue Saint-Fieux d'un marquage stop avec bande de marquage blanche au sol.

Le représentant de la requérante me déclare que ce marquage a été positionné récemment puisqu'auparavant il n'existait pas de marquage et de sens de circulation.



27/05/2026 11:19:22 - 43.5817025 1.4231125



27/05/2026 11:20:10 - 43.5818261 1.422691



27/05/2026 11:20:40 - 43.5819043 1.4224521



27/05/2026 11:20:50 - 43.5819549 1.4223401

A plusieurs instants, lors de nos opérations je constate que des piétons sont dans l'obligation de se déporter sur la chaussée du fait de l'étroitesse des trottoirs ainsi que la présence des containers poubelles.



27/05/2026 11:21:45 - 43.5820396 1.4219624



27/05/2026 11:22:30 - 43.5821031 1.422015

## 5 Intersection rue Fieux/ voie Verte

Dans le cadre de nos constatations, nous arrivons à une intersection avec une voie verte.

À noter qu'il n'existe aucun marquage au sol délimitant cet accès, une zone particulièrement utilisée par des utilisateurs piétons ou à vélo selon les déclarations qui me sont faites.



27/05/2026 11:22:39 - 43.5820866 1.4219568



27/05/2026 11:22:43 - 43.5820866 1.4219568



27/05/2026 11:22:55 - 43.5820866 1.4219568



27/05/2026 11:22:58 - 43.5820866 1.4219568



27/05/2026 11:23:24 - 43.5821662 1.4217592

## 6 Rue Fieux / deuxième partie

Toujours dans le cadre de nos constatations nous poursuivons celles-ci sur la rue Fieux. Je constate que sur la chaussée des ralentisseurs ont été récemment installés.

Sur le trottoir de droite, je constate la présence d'une rangée continue de potelets. A l'aide d'un mètre à ruban je relève une largeur de trottoir d'environ 109 centimètres (contre le potelet).



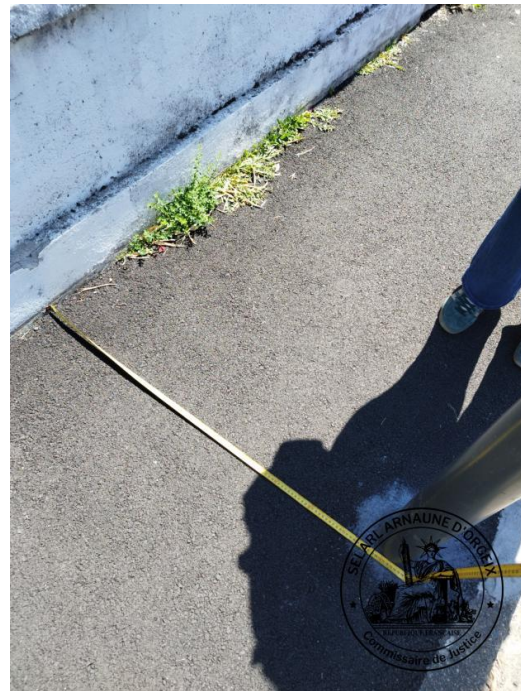
27/05/2026 11:23:56 - 43.5823038 1.4213372



27/05/2026 11:24:23 - 43.5823713 1.4211722



27/05/2026 11:24:36 - 43.5824152 1.4211532



27/05/2026 11:25:01 - 43.5824462 1.421101



27/05/2026 11:25:07 - 43.5824462 1.421101



27/05/2026 11:25:44 - 43.58253 1.4206873



27/05/2026 11:26:06 - 43.5825068 1.4206439

Toujours dans le cadre de nos constatations, nous arrivons au niveau de la propriété désignée 63. Là étant, je constate la présence de marches extérieures ainsi que d'un candélabre qui a été positionné sur la chaussée de sorte que le passage est très réduit. Je relève une largeur du trottoir d'environ 47 centimètres.



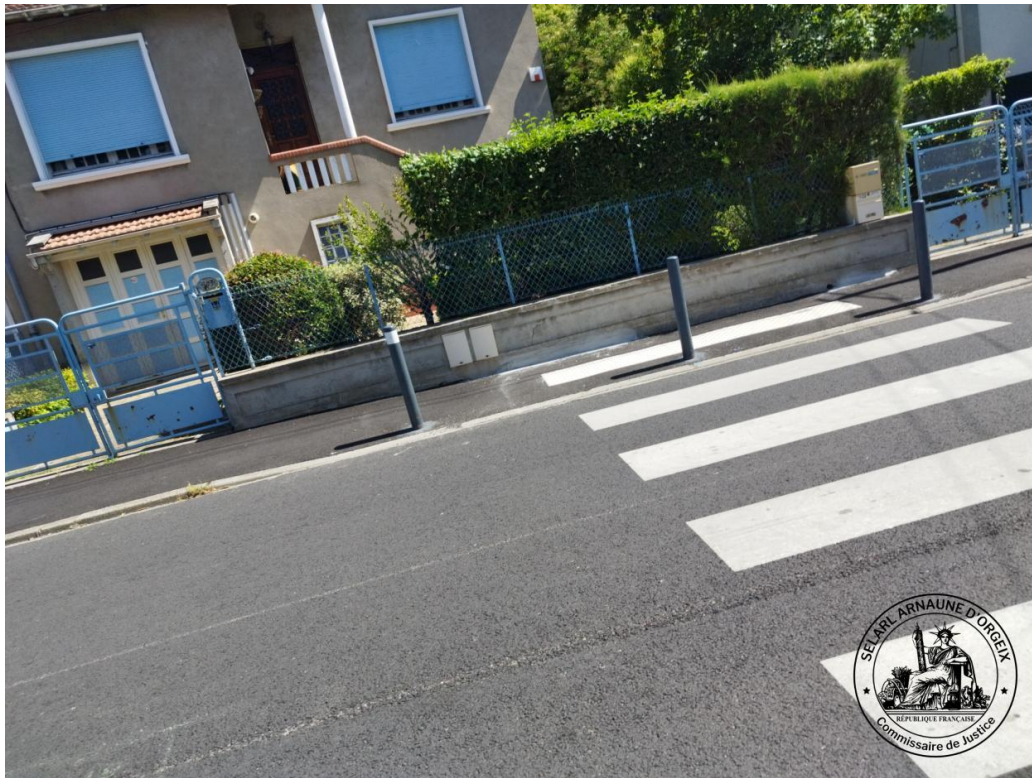
27/05/2026 11:26:25 - 43.5825068 1.4206439



27/05/2026 11:26:30 - 43.5825068 1.4206439



27/05/2026 11:27:05 - 43.582627 1.4203505



27/05/2026 11:28:04 - 43.5827718 1.4201335

Dans le cadre de nos constatations, nous arrivons devant la propriété désignée 72 de la voie.

Là étant, je constate la présence d'un passage piéton délimité et démarqué par un marquage blanc, avec également différents potelets positionnés sur le trottoir. Je procède à un relevé de la largeur du trottoir avec le plot d'environ 107 centimètres.



27/05/2026 11:28:46 - 43.5827677 1.4201554



27/05/2026 11:28:52 - 43.5827677 1.4201554



27/05/2026 11:30:11 - 43.583122 1.4192619



27/05/2026 11:30:15 - 43.5830678 1.4192549

## 7 Intersection rue Fieux/ rue des Vosges

Nous poursuivons nos constatations toujours sur la rue Fieux à l'intersection entre la rue Fieux et la rue des Vosges.

Concernant la rue Fieux, celle-ci est composée au centre d'une bande de roulement avec un enrobé bitumineux, de part et d'autre présence de différents trottoirs limités par des bordurettes bétonnées. Concernant le trottoir de gauche, à l'aide d'un mètre ruban je relève une largeur de 110 centimètres environ.



27/05/2026 11:32:08 - 43.5832936 1.4188168



27/05/2026 11:32:19 - 43.5832936 1.4188168



27/05/2026 11:32:34 - 43.583319 1.4187233

Quelques mètres plus loin, je relève une largeur de 90 centimètres environ.



27/05/2026 11:32:41 - 43.583319 1.4187233



27/05/2026 11:32:44 - 43.583319 1.4187233



27/05/2026 11:32:59 - 43.5832753 1.4185839



27/05/2026 11:33:57 - 43.5834762 1.4181653



27/05/2026 11:34:43 - 43.5834931 1.4180345



27/05/2026 11:35:02 - 43.5834931 1.4180345

Encore quelques mètres plus loin, toujours sur le trottoir au niveau d'un coffret technique je relève une largeur du trottoir de 70 centimètres environ.



27/05/2026 11:35:07 - 43.5834931 1.4180345



27/05/2026 11:35:44 - 43.5836126 1.4179364



27/05/2026 11:36:39 - 43.583827 1.417185



27/05/2026 11:37:13 - 43.5839579 1.4167731



27/05/2026 11:38:40 - 43.5843466 1.4157457

## 8 Intersection rue Fieux/ rue Desbals



27/05/2026 11:38:53 - 43.5843498 1.4156134



27/05/2026 11:39:02 - 43.5843902 1.4155855

**Telles sont les constatations faites ce jour rue Fieux, 31100 TOULOUSE de tout  
quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat, avec  
photographies pour servir et valoir ce que de droit.**

Coût : Comme indiqué à l'Original

Commissaire de Justice  
**Maître Etienne DE THONEL D'ORGEIX**

